

PROJET ANR POLIMA

(POUVOIRS DE LA LISTE AU MOYEN ÂGE)

WORKSHOP 1 : Supports, syntaxes, mises en page

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 4-5 mai 2015

1) *Projet Polima*¹

La liste est une forme d'écriture commune à de très nombreuses productions textuelles du Moyen Âge dont la présence dans les textes s'accroît très fortement avec le *pragmatic turn* que connaissent les sociétés occidentales au XIII^e siècle. Fréquemment utilisée par les scribes, elle constitue dans certains cas un type textuel en soi, employé dans des contextes très variés, qui vont de l'agencement d'informations à propos d'une action, d'un sujet ou d'un domaine du savoir (concordances, listes d'auteurs, souscriptions, index, florilèges ...), à l'énumération des propriétés et des parties d'objets dotés d'une consistance matérielle (inventaires, catalogues, éloges urbains), à la production de taxinomies territoriales, fiscales.

À partir d'une analyse de la production, des usages et de la transmission des listes au Moyen Âge, le programme POLIMA a pour objectif d'aborder de manière comparative, le rapport qui s'établit dans la liste entre des énoncés linguistiques, des procédés écrits de balisage textuel et des systèmes de connaissance et de maîtrise du monde. À travers la forme singulière de la liste, cette approche entend contribuer à l'étude de la culture médiévale de l'écrit – dans sa dimension graphique, noétique et sociale –, tout en faisant porter la réflexion sur les formes matérielles, linguistiques et esthétiques que le savoir et les dispositifs de pouvoir ont en partage.

Partant d'une approche topique de la liste (workshops 2 à 4), afin de favoriser le travail interdisciplinaire et d'éprouver les frontières du poétique, du didactique et du pragmatique, la réflexion se portera sur les combinatoires, taxinomies et agrégats produits par la mise en liste (workshops 5 à 7). Il s'agira progressivement, à partir de la description de pratiques documentaires, esthétiques et épistémiques particulières, d'interroger les catégories de raison et de rationalité à travers lesquelles les sciences humaines et sociales harmonisent des usages et des procédés variés et construisent un récit. La notion de « pouvoir des listes » cherche à tracer une voie qui s'efforce « de saisir la manière dont l'écriture est toujours prise dans des contextes culturels et des rapports de pouvoir particuliers », tout en visant à une « généralisation sur ses effets, qu'ils soient cognitifs ou sociaux » (B. Fraenkel et A. Mbodj, 2010).

2) *Le workshop 1 : « Supports, syntaxe, mise en page »*

L'objectif du premier workshop « Supports, syntaxes et mises en page » est de revenir sur la notion même de liste et d'interroger en particulier les rapports qui s'établissent dans la liste entre une forme syntaxique (la parataxe), un système graphique inscrit sur un support et une efficacité sémantique. Le terme même de « liste », dérivant du mot germanique *lista*, désigne encore en moyen français les bordures longitudinales d'une étoffe, la bande d'ornement d'un vêtement, et la pièce de bois que l'on dispose au bord d'un ouvrage fragile pour le consolider. Il renvoie donc à une forme particulière, allongée, et à la partie d'un objet qui délimite ce qui lui est extérieur.

¹ Le projet POLIMA a été sélectionné en 2014 dans le défi 7 de l'ANR. Il repose sur un consortium Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et Université de Paris 1. POLIMA est codirigé par Pierre Chastang (porteur) et Laurent Feller. L'ensemble de la documentation liée au projet (travaux préparatoires de 2013 et textes déposés à l'ANR) sont consultables [ici](#).

Dans *La raison graphique, la domestication de la pensée sauvage*, Jack Goody propose une définition de la liste dans laquelle il insiste sur son caractère scriptural, ainsi que sur sa dimension graphique (organisation en colonnes des items). Cette dernière produit des effets de délinéarisation textuelle et autorise des protocoles de lecture qui rompent le fil du texte. Le travail réalisé lors des ateliers de 2013 (en particulier dans la première séance dont le compte rendu est disponible [ici](#)) a conduit à privilégier une définition syntaxique de la liste, de manière à inclure des textes dont la mise en page ne repose pas exclusivement sur des dispositifs visuels pour la rendre lisible.

Le workshop « Supports, syntaxe, mise en page » (Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 4-5 mai 2015), placé sous la responsabilité de Pierre Chastang et Vincent Debais, s'attachera à la définition même de la liste dans ses dimensions formelles, syntaxiques et graphiques. Il s'agira d'explorer les lieux de la liste et les conditions de leur mise en signes dans un espace graphique variable, d'énumérer les dispositifs textuels et/ou visuels convoqués pour la fixation et l'efficacité de liste, et d'envisager la stabilité formelle des compositions face aux phénomènes de copie d'un document à l'autre et de transfert d'un support à l'autre.

3) Programmation thématique et objectifs

Au cours de ce premier Workshop, deux thèmes seront privilégiés :

1/ Les lieux de la liste : matières, forme et usages

Le terme « lieux » désigne ici le support matériel de l'écriture, mais également le lieu social de l'inscription, qu'il s'agisse d'un objet ou d'un monument. Il s'agira de voir ce que la localisation et les conditions matérielles de mise en place de la liste impliquent du point de vue de son efficacité comme de sa réception par le lecteur / témoin visuel / auditeur. Peut-on avoir des listes partout ? Les choix dans les lieux et les matières entraînent-ils des changements dans la forme et les usages des listes ? Les résultats obtenus seront confrontés à l'état de l'art concernant le développement progressif de la tabularité du texte au Moyen Âge et de la mise en place d'une « grammar of legibility » (Malcolm Parkes).

L'analyse de corpus qui impliquent des changements de lieux (supports ou lieux sociaux) permettra d'observer les modifications induites dans les textes à listes. Il peut s'agir d'un même texte considéré à travers les différents témoins de sa tradition manuscrite. Des changements dans la mise en liste peuvent en effet intervenir pour un même texte lorsqu'il est copié sur un nouveau support ou dans un nouveau contexte codicologique, comme dans le cas des souscriptions des témoins d'un acte, parfois organisées de manière très différentes dans l'original, la copie, ou lors de son enregistrement dans un cartulaire ou dans un registre, ou dans le cas de la succession des étapes matérielles et manuscrites de la genèse d'un texte, le passage du brouillon / brouillard à une première version stabilisée, ou le passage d'écrits sur des supports parfois éphémères (tablette de cire, papier...) à leur transcription sur des supports pérennes. Les écrits exposés constituent également un domaine important, en particulier lorsque l'on dispose de textes que l'on conserve sous d'autres formes et /ou sur d'autres supports (statuts communaux, listes de biens sur des portes de bronze...) et pour lesquels la transformation des mises en liste est perceptible.

Les pratiques d'autographie ou de délégation d'écriture constituent un élément essentiel de l'analyse. Il conviendra de s'interroger en particulier sur le poids des habitudes propres aux scribes et aux institutions, sur l'influence des résistances du support, sur le statut des textes et des manuscrits lié à la distribution de leurs usages sociaux et enfin sur le mode d'insertion de la liste dans le texte ou les textes qui l'enserrent.

2/ Structures graphiques, connecteurs et mises en page

Quels sont les moyens et les dispositifs employés pour mettre en forme la liste, et qu'elle soit conçue / lue / utilisée en tant que liste ? Cela concerne aussi bien la mise en page à proprement parler que les choix de graphies, les signes diacritiques, le rapport entre surface d'écriture et surface écrite, la notion même de page... Il convient de penser également au fonctionnement réticulaire de l'écriture qui s'étend d'un support à l'autre et dont l'efficacité repose pour partie sur des mises en liste. Les connecteurs de la liste peuvent être linguistiques ou graphiques, textuels ou visuels. Au Moyen Âge, des

mots, des signes et les dispositions graphiques dans la page peuvent jouer une fonction analogue de topogrammes. L'exemple d'item est de ce point de vue très instructif : c'est un mot, qui joue souvent un rôle d'organisation graphique d'une série par le traitement singulier que subit le « i » initial. Il paraît important d'intégrer à ce travail les apports des recherches en épigraphie. On pourra également distinguer, sans les opposer, différentes formes de listes : 1) celles linéaires ou énumératives qui font succéder les éléments sans rompre l'unité de la ligne 2) celles qui, faisant usage des retours à la ligne, permettent de distinguer visuellement les éléments 3) celles enfin qui proposent une organisation de leur matière en colonnes.

Certaines listes font fonctionner un système de classement arborescent avec des niveaux hiérarchiques. Il conviendra là encore de produire un relevé des systèmes linguistiques et visuels utilisés pour produire classement et hiérarchie (casse, couleurs, alinéa, connecteurs ordinaux, graphie...), et de voir si ce type de listes complexes implique l'usage de connecteurs ou de mises en page particuliers. La comparaison de l'organisation de listes intertextuelles présentant des variantes pourra s'avérer très fructueuse. Il sera important d'analyser précisément les variations des systèmes utilisés selon la complexité de l'arborescence sur laquelle repose la structure de la liste.

4) Organisation du travail collectif

Comme lors des ateliers de 2013, les intervenants disposeront d'une heure d'intervention. Deux communications seront programmées par demi-journée, suivies d'une heure et demie de discussion. La qualité des discussions est primordiale pour la progression scientifique du projet, ce qui nécessite une prise de connaissance des dossiers présentés en amont des workshops.

Il convient par conséquent que les intervenants fournissent, trois semaines avant la rencontre, un résumé de leur communication (1 page) ainsi que le dossier documentaire qu'ils présenteront. Ces éléments seront transmis à l'ensemble des participants.

Pour le workshop de mai 2015, **la date limite de remise des dossiers est fixée au 14 avril 2015**. Ils devront être transmis par mail à [Pierre Chastang, Vincent Debiais et Nicolas Boileau](#).

Vincent Debiais et Pierre Chastang